



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

"Le Brochet de Montbouy"

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Samedi 22 février 2025

L'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA « Le Brochet de Montbouy » s'est tenue le samedi 22 février 2025 à 15H00 au bar restaurant le Preston à Montbouy.

Etaient présents :

Mr Gilles Priault (Président)	Mr Richard Jean François
Mr Jacques Lamy (Vice-Président)	Mr Rapicault Alain
Mr Jean Charles Godard (Trésorier)	Mr Bernard Baudoin
Mr Arnaud Péret (Secrétaire)	Mr Barthes Philippe.
Mr Julienne Matthias (Secrétaire adjoint)	Mr Francis Dussuchale.
Mr Christian Da Silva Cruz (Référent Montcresson)
Mr Bernard Kermorvant (Garde de pêche particulier)
Mr Bernard André Lafille
Mr Pierre Priault	
Mr Didier Priault	
Mme Chantal Montagu	

Mr Péret Arnaud, secrétaire de l'association, est désigné secrétaire de séance pour cette assemblée générale.

Le Président accueille et remercie tous les participants à cette assemblée.

Il présente l'ordre du jour :

- 1) Assemblée générale extraordinaire.
- 2) Rapport d'activité 2023
- 3) Programme des activités de 2024
- 4) Comptabilité et trésorerie
- 5) Questions diverses

1) Rapport d'activité 2023 :

- ❖ Le samedi 3 février 2024 : Assemblée générale de l'association.
- ❖ Le samedi 17 février 2024 : Entretiens des étangs de Salleneuve à Montbouy.
- ❖ Le samedi 2 mars 2024 : Entretiens des étangs de Salleneuve à Montbouy.



- ❖ Le dimanche 3 mars 2024 : Visite du Canal de Briare entre Dammarie sur loing et Rogny les sept écluses.
- ❖ Le samedi 16 mars 2024. Déplacement de Gilles et Christian au congrès annuel de la FD45
- ❖ Le samedi 23 mars 2024 : Entretiens des étangs de Salleneuve à Montbouy.
- ❖ Le samedi 20 avril 2024 : Nettoyage du Milleron à Chatillon-Coligny.



- ❖ Le samedi 6 mai 2024 : Réunion du bureau (préparation de la fête de la pêche)
- ❖ Le dimanche 2 juin 2024 : Fête de la pêche, concours de pêche à la truite pour les enfants sur le Loing à Montbouy.



🐟 Le dimanche 15 juin 2024 : Finale AMA à vitry aux loges avec l'école primaire de Montcresson



🐟 Le vendredi 14 juillet 2024 : Pêche à la truite dans le cadre de la fête nationale.

🐟 Le dimanche 4 août 2024 : 75ème concours de pêche sur le canal de Briare à Montbouy



🐟 Le samedi 7 septembre 2024 : Concours de pêche au coup pour les sociétaires sur le canal de Briare à Montbouy.



🐟 Le samedi 14 septembre 2024 : Nettoyage de la frayère à Dammarie sur Loing.



🐟 Le samedi 28 septembre 2024 : Nettoyage de la frayère à l'étang Polisset.

🐟 Le samedi 9 novembre 2024 : Réunion du bureau.

🐟 Le vendredi 29 novembre 2024 : Repeuplement annuel sur Montbouy, Montcresson et Chatillon-Coligny.



<u>Lieux</u>	<u>Gardons</u>	<u>Perches</u>	<u>Tanches</u>
<u>Canal(Montbouy)</u>			
<u>Etang(Montbouy)</u>	75 kg	26 kg	15 kg
<u>Etang(Montcresson)</u>	75 kg	26 kg	15 Kg
<u>Etang(Chatillon-Coligny)</u>	150 kg*		

Programme des activités 2025 :

- 🐟 Le samedi 22 février 2025 : Assemblée générale 2025.
- 🐟 Le dimanche 1 juin 2025 : Concours de pêche à la truite pour enfants dans le cadre de la fête de la pêche.
- 🐟 Le lundi 14 juillet 2025 : Animation dans le cadre de la Fête Nationale.
- 🐟 Le dimanche 3 Août 2025 : 76ème concours de pêche sur le canal de Briare à Montbouy.
- 🐟 Le samedi 6 septembre 2025 : Concours de pêche réservé aux sociétaires.

2) Comptabilité et trésorerie :

Ventes de cartes 2024 :

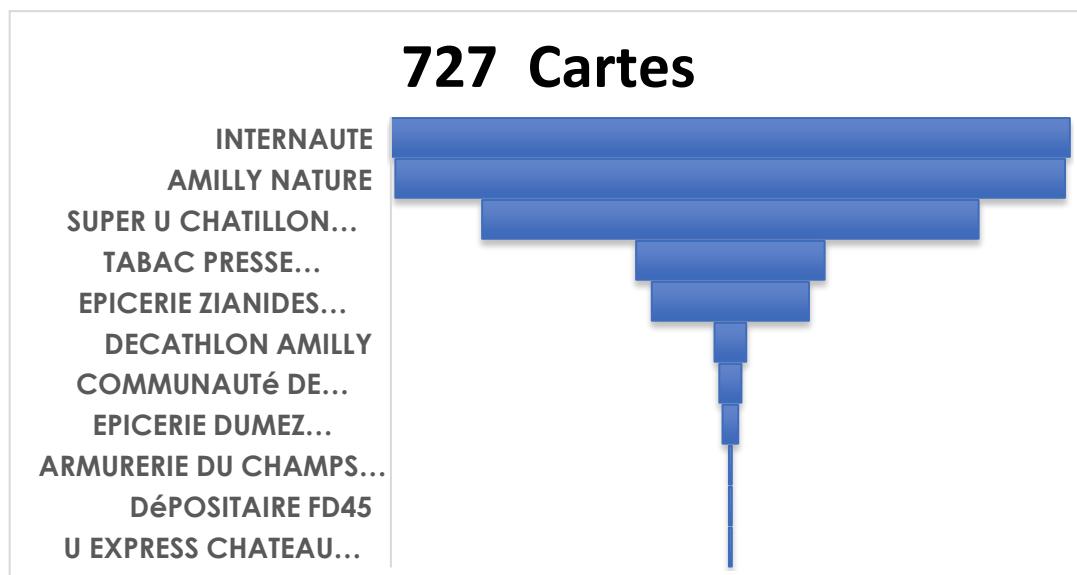
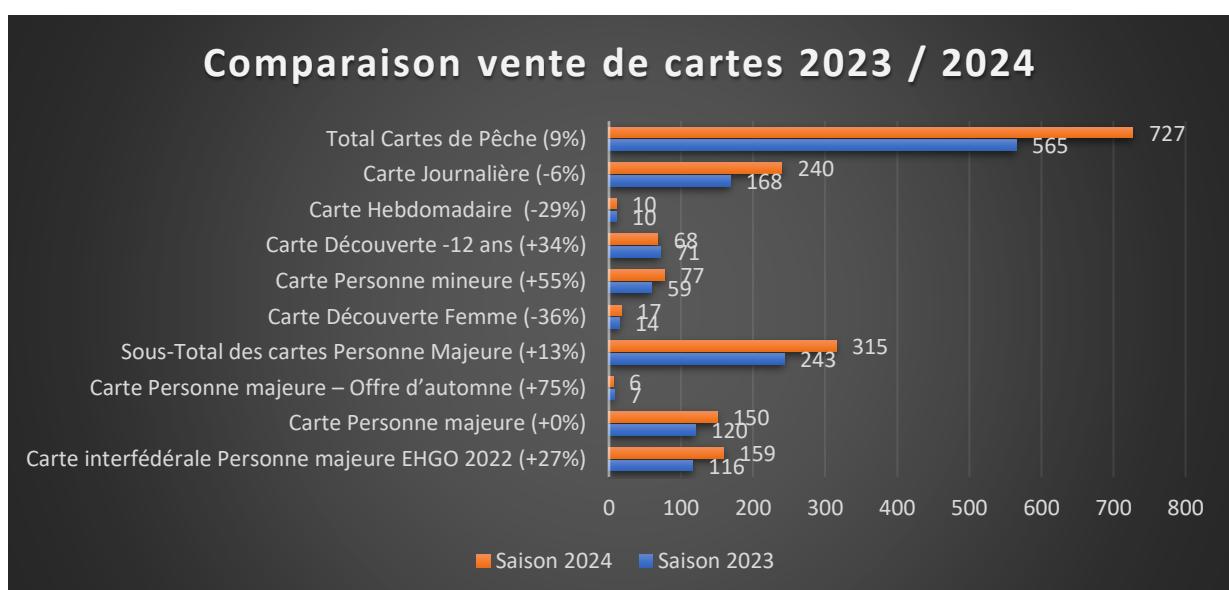
Résultats : 2024 : 409 membres actifs (316 en 2023) et 68 enfants de moins de douze ans (71 en 2023) .

240 cartes journalières. Croissance de 10% des ventes de cartes de pêche.

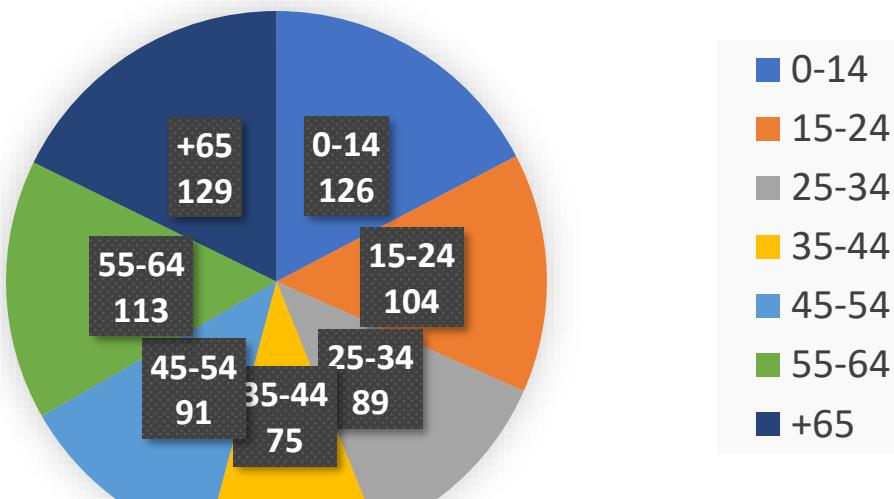
Résultats : 2023 : 316 membres actifs et 71 enfants de moins de douze ans.

Résultats : 2022 : 279 membres actifs et 53 enfants de moins de douze ans.

Résultats : 2021 : 104 membres actifs et 15 enfants de moins de douze ans.



Répartition par age



Les Chiffres clefs de 2024 :

Recettes 2024 : 8414.81 €

4263.10 € ont été reversé en 2024 par la fédération sur les ventes de cartes de pêche.

144.56 € ont été reversé en 2024 par la fédération pour la subvention allocations de gestion piscole

Dépenses 2024 : 10666.72 € :

3977 € d'Alevinages en 2024

Organisations des concours et dotations : 1550 €

Après consolidation, les comptes de l'AAPPMA sont en bonne santé financière.

	BILAN AU 31.12.2024			Justificatif de l'excédent 2024	
1	Solde au 31.12.2023	7185.62	514000	CCP	4933.71
2	Recettes 2024	8414.81	5130	Compte sur Livret	1303.52
3	TOTAL	15600.43	512000	Banques	
4	Dépenses 2024	10666.72	530000	Caisse (espèces)	
			5	TOTAL	
5	EXCEDENT 2024	4933.71			6237.23

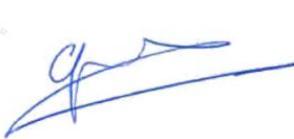
3) Questions diverses :

- ❖ AG 2025 – Congrès de la FD45 – Samedi 22/03/2025 à Donnery. Repas en sus 40€.
- ❖ Organisation d'une journée pêche avec les enfants de l'école de St Geneviève des Bois. Définir une date avec les enseignants.
- ❖ Organisation d'une journée pêche avec les enfants de l'école de Montcresson. Définir une date avec les enseignants.
- ❖ Repeuplement piscicole 2025 : Pas de préconisation de la FD45. Les membres du bureau n'ont pas d'avis tranché pour un repeuplement spécifique. Repeuplement 2025 à consolider au premier semestre.
- ❖ Concours supplémentaire à Chatillon-Coligny et Montcresson en cours d'étude de faisabilité. Le bureau et le président a besoin de plus de membre pour l'organisation d'évènements supplémentaires. Des demandes d'autorisation par courrier à la mairie et Chatillon Coligny et de Montcresson seront prochainement envoyés.
- ❖ WE pêche de nuit étangs Polisset. Une demande d'autorisation par courrier à la mairie et Chatillon Coligny sera prochainement envoyée. Si la mairie est d'accord, le dossier sera instruit par la FD45 et par la préfecture du Loiret. Le bureau le répète, il faudra des bénévoles supplémentaires si nous devons organiser plus d'événements.
- ❖ Entretien de la frayère de Dammarie Sur Loing. Un Devis pour les travaux a été établis par une société de Dammarie sur Loing. Les travaux sont estimés à 540€. L'APPMA se rapproche de la FD45 pour une éventuelle prise en charge.
- ❖ Date pour inventaire du matériel dans le local de l'APPMA.

Le Président



Le Trésorier



Le Secrétaire

